

<http://enseignants.se-unsa.org/Reforme-voie-pro-le-SE-Unsa-combatif-obtient-des-resultats>



Réforme voie pro : le SE-Unsa combatif obtient des résultats

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : jeudi 11 octobre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les textes et grilles horaires CAP et Bac Professionnel ont été soumis au Conseil Supérieur de l'Education du 10 octobre. Au cours de cette séance, le SE-Unsa a négocié des améliorations importantes pour les personnels et les élèves. Ainsi, la réforme ne sera pas l'occasion de faire des économies sur le dos des profs et des élèves. Elle pourrait permettre, à condition que la mise en oeuvre soit à la hauteur, de répondre à plusieurs défis qui sont posés aux lycées professionnels.

Le SE-Unsa a depuis plusieurs années analysé les évolutions du lycée professionnel depuis la création du bac pro 3 ans :

- des lycéens de plus en plus jeunes aux profils de plus en plus divers et qui n'ont pas le même projet post-bac ;
- une augmentation importante de la demande de poursuite d'études, des lycéens qui revendiquent de plus en plus fort d'être des lycéens comme les autres, ayant droit à une orientation plus progressive et à des horaires comparables à leurs camarades ;
- des enseignements généraux qui souffrent de programmes mal conçus et de regroupements d'élèves aux effectifs trop chargés ;
- des dotations horaires tellement globalisées qu'elles sont incontrôlables et qu'elles font l'objet de « rationalisations » inacceptables de la part des recteurs.

La réforme de la voie professionnelle doit être l'occasion de répondre à ces problématiques.

En tous cas, c'est ce que le SE-Unsa a défendu à toutes les étapes du dialogue social :

- Gagner en moyens complémentaires pour pouvoir diversifier les pratiques pédagogiques
- Proposer des parcours de formation plus attractifs aux jeunes et à leurs familles car plus progressifs et en partie modulables en fonction de leur projet
- Améliorer sensiblement les conditions de travail pour les professeurs d'enseignement général
- Obtenir des cadrages réglementaires qui garantissent que les dotations reçues sont bien celles qui sont dues.

Nous n'avons pas obtenu satisfaction sur tous les points que nous avons portés.

Ainsi, nous pensons qu'il faut faire confiance aux équipes, mieux les soutenir, les accompagner, les former plutôt que d'imposer la co-intervention depuis la rue de Grenelle.

Mais nous savons aussi que dans les établissements, les équipes sauront adapter les contraintes à leurs besoins et à leurs compétences.

Nous avons pointé la situation faite aux Arts Appliqués en CAP et en partie aux langues vivantes. Nous avons obtenu quelques améliorations (renforcement de l'horaire de LVB en bac pro, enseignement facultatif en Arts Appliqués) et nos collègues pourront intervenir dans plusieurs dispositifs (chef d'oeuvre, accompagnement personnalisé) mais ce n'est pas satisfaisant.

En revanche, nous pensons que tous les collègues apprécieront le renforcement des heures en groupes à effectif réduit ou avec 2 enseignants (par exemple, 15,5 heures pour une classe de seconde bac pro de 20 en production, de 24 en services au lieu de 11,5 actuellement). Ils apprécieront aussi qu'enfin les sections regroupées puissent bénéficier des moyens complémentaires auxquels elles ont droit.

C'est par notre travail syndical de négociation constructive, étape par étape, que nous avons gagné toutes les avancées que vous pourrez retrouver dans des articles plus complets. Nous avons pris nos responsabilités, engageant notre soutien contre des améliorations concrètes du projet de départ.

Nous sommes maintenant totalement mobilisés pour que la mise en oeuvre de la réforme soit à la hauteur des engagements pris hier par le représentant du ministre devant le Conseil Supérieur de l'Education.